

Communiqué de presse

Berne, le 11 janvier 2021

L'UTP s'engage en faveur de l'acceptation de la loi sur le CO₂

Le Parlement a approuvé la loi sur le CO₂ à la fin septembre. Le référendum sera déposé à Berne demain mardi, alors que le comité de l'Union des transports publics (UTP) a décidé de s'engager en faveur de l'acceptation de la loi.

Le secteur des transports engendre dans son ensemble d'immenses quantités de gaz carbonique. Les transports publics en revanche font partie de la solution lorsqu'il est question d'atteindre les objectifs climatiques que s'est fixés la Suisse, étant donné que ce mode de transport est très propre et efficace énergétiquement.

L'Union des transports publics soutient la loi sur le CO₂ et s'engage pour son acceptation. En effet, la loi sur le CO₂ encourage des moyens de transport efficaces énergétiquement et propres. Sans hausse de la part modale des transports publics sur l'ensemble du trafic, il sera quasiment impossible d'atteindre les objectifs climatiques. La loi sur le CO₂ va dans la bonne direction.

La loi sur le CO₂ comprend en sus des points qui concernent directement les transports publics suisses:

- Le fonds pour le climat allant de pair avec la loi permet de verser des contributions à l'exploitation de trains de nuit internationaux.
- Les moyens du fonds pour le climat peuvent également soutenir financièrement des projets visant la mise en service de bus dont la motorisation est plus respectueuse de l'environnement qu'actuellement.
- La loi sur le CO₂ prévoit certes une prochaine fin à l'exemption des transports publics de l'impôt sur les huiles minérales (bien que des exceptions restent possibles), mais les moyens économisés par la Confédération du fait de la fin du remboursement de cet impôt devront être employés de manière ciblée pour soutenir des technologies d'entraînement neutres en CO₂ et recourant aux énergies renouvelables dans les transports publics routiers.

Ces trois points sont capitaux pour l'UTP, raison pour laquelle l'association faitière s'engagera, dans la campagne de votation, en faveur du oui.

Renseignements

Ueli Stüchelberger, directeur de l'UTP | 031 359 23 35 | 079 613 77 01
Floriane Moerch, porte-parole pour la Suisse romande | 031 359 23 32
Bruno Galliker, porte-parole pour la Suisse romande | 031 359 23 38